

15ème législature

Question N° : 36854	De Mme Nadia Ramassamy (Les Républicains - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Outre-mer		Ministère attributaire > Outre-mer
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Logement social à La Réunion - Surcoûts liés à la crise	Analyse > Logement social à La Réunion - Surcoûts liés à la crise.
Question publiée au JO le : 02/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 08/06/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy alerte M. le ministre des outre-mer sur la situation du secteur du logement social à La Réunion. Depuis maintenant plus d'un mois, le coût des matières premières, et notamment des aciers mais aussi du cuivre ou du béton, a fortement augmenté. Cette hausse des prix se répercute directement sur le prix de construction des logements sociaux à La Réunion, dans un contexte déjà tendu pour le secteur du BTP réunionnais. Les surcoûts liés à la crise sont particulièrement nombreux et ne pourront pas tous être assumés par les entreprises ultramarines constituées principalement de TPE et de PME. De même, les bailleurs sociaux ne pourront prendre en charge ces surcoûts sans provoquer une forte hausse des loyers pour les locataires. Aussi, elle lui demande quelles mesures spécifiques le Gouvernement compte mettre en place afin d'éviter que la hausse du cours des matières premières impacte de manière trop importante le secteur du logement social à La Réunion.